

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 15 MARS 2017

L'An Deux Mille Dix-Sept, le quinze mars à dix-neuf Heure, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TALUT.

Étaient présents : Jean-Pierre TALUT, Jacques THOMAS, François DENISSIEUX, Gérard EVANGELISTA, Patrick FIORINI, Olivier SUSINI, Christiane GUICHERD, Michelle HUVET, Hervé MASSARDIER.

Excusés : Jean-Pierre JOURDAIN (pouvoir à Monsieur TALUT), Virginie MAS (pouvoir à Monsieur FIORINI), Didier PIGNARD (pouvoir à Monsieur THOMAS), Patricia MIQUET (pouvoir à Madame GUICHERD).

Absent : Martine GAUTHERON.

Objet : Compte de Gestion 2016

Considérant que Monsieur le comptable public de Saint-Priest a transmis le compte de gestion 2016 et qu'il est conforme, en ce qui concerne les flux financiers 2016, au compte administratif qui vient de vous être présenté, et fait apparaître les résultats suivants (hors reprise du résultat antérieur).

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
2 838 605.62 €	2 223 670.92 €	2 838 605.62 €	2 630 315.86 €
Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
2 686 112.80 €	2 391 731.74 €	2 686 112.80 €	2 333 923.22 €

Après délibération, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **DECLARE** que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Comptable public, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,
- **APPROUVE** le Compte de Gestion de l'exercice 2016.

Envoyé en préfecture le 17/03/2017

Reçu en préfecture le 17/03/2017

Affiché le

Besser
Levrault

AINSIFAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNED AU
REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 17 mars 2017

Le Président

Jean-Pierre TALUT

